

CHI2A15a : Renforcement en langue chinoise 2

Licence LLCER Parcours Asie et Pacifique, chinois :

Comme indiqué p.15 de la brochure, l'élément « renforcement en langue chinoise3 » est obligatoire.

Il peut être validé si :

- Vous avez obtenu au moins la note de 10/20 à l'UE CHI1B01 « Structure et pratique de la langue chinoise écrite » (Licence 1, Semestre 2 de l'année 2013-2014).

SI VOUS REMPLISSEZ CETTE CONDITION, merci d'adresser ce document et la pièce justificative au secrétariat du département des études chinoises, bureau 3.27A – INALCO, 65 rue des Grands Moulins, 75013 PARIS (Jusqu'au 12 octobre 2014).

NOM :

PRENOM :

N° Etudiant :

Inscrit en :

Entrant dans l'une des trois conditions précitées,

Je demande la validation de l'élément CHI2A15a « Renforcement de la langue chinoise 2 ».

Parsi le,

Signature :